COMPTABILITÉ DES PLACEMENTS D'ASSURANCE

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
AE026	2 jours - 14 h		Présentiel ou à distance	

LIEUX ET DATES:

PARIS

- Du 16/10/2023 au 17/10/2023

OBJECTIFS

- Appliquer les dispositions réglementaires et prudentielles propres à la comptabilité d'assurance et réassurance vie-non vie.
- Rédiger un rapport d'analyse et d'appréciation de rentabilité d'une entreprise d'assurance ou de réassurance vie et non vie.

<u>Information complémentaire :</u>

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à moinscriptions@ifpass.fr

Pas de date disponible ? contactez-nous à mo-inscriptions@ifpass.fr

POINTS FORTS

<u>Modalités pédagogiques :</u> Alternance d'exposés et de cas pratiques.

Formateur(s):

Cette formation est animée par un professionnel de la comptabilité d'assurance, formateur expert de l'Ifpass.

PROGRAMME

- A. Cadre réglementaire général
- 1. Typologie des placements
- 2. Limites et règles de dispersion par catégorie de placement
- 3. Couverture des engagements réglementés
- 4. Date d'enregistrement et date d'opération
- 5. Inventaire des placements
- B. Titres amortissables (R343-9)
- 1. Réserve de CAPI
- 2. Provision pour risque de contrepartie
- 3. FIFO
- 4. Surcote/décote
- 5. Intérêts courus
- 6. PV/MV cession
- 7. Obligations remboursables par tirage au sort
- C. Autres titres (R343-10)
- D. Placements en UC (R332-5)
- 1. Allocation actif-passif
- 2. Multisupport
- 3. Arbitrage
- E. Titres en devises
- 1. Comptabilité pluri monétaire
- F. Part non libérée des titres acquis
- 1. Acquisition
- 2. Cession
- G. Pension de titre
- 1. Mise en pension
- 2. Prise en pension
- H. Nantissement des réassureurs
- 1. Situation chez le cédant
- 2. Situation chez le cessionnaire
- I. Prêts de titres
- 1. Situation du prêteur
- 2. Situation de l'emprunteur
- 3. Collatérisation
- J. IFT
- 1. Stratégie de rendement
- 2. Stratégie d'investissement/désinvestissement
- K. États réglementaires
- 1. État détaillé des placements
- 2. État récapitulatif des placements
- 3. Tableau complémentaire l'état des placements
- 4. États trimestriels
- L. Gouvernance
- 1. Rapport sur les placements
- 2. Rapport de solvabilité

Validation des acquis :

- Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM
- Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage
- Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation

Personnalisation parcours:

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

PUBLIC

Comptables expérimentés Responsables comptables Chargés d'études techniques et actuarielles Contrôleurs de gestion Chargés d'études actif-passif

Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap :

L'IFPASS met en place des aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat.

Veuillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici

PRÉ-REQUIS

Formations IFPASS suivies ou connaissances équivalentes.

AE002 - AE012

Modalité d'accès :

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à <u>mo-inscriptions@ifpass.fr</u> au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

TARIFS ET FINANCEMENTS

1872,00 € Exonérés de TVA Déjeuners offerts

CONTACT

Généré le 18/12/2025 à 05:56